

Professional installation instruction

1. Installation personal

This product is designed for specific application and needs to be installed by a qualified personal who has RF and related rule knowledge. The general user shall not attempt to install or change the setting.

2. Installation location

The product shall be installed at a location where the radiating antenna can be kept 26cm from nearby person in normal operation condition to meet regulatory RF exposure requirement.

3. External antenna

Use only the antennas which have been approved by the applicant. The non-approved antenna(s) may produce unwanted spurious or excessive RF transmitting power which may lead to the violation of FCC Part15C/E & Canada limit and is prohibited.

4. Installation procedure

Please refer to user's manual for the detail.

5. Warning

Please carefully select the installation position and make sure that the final output power does not exceed the limit set force in relevant rules. The violation of the rule could lead to serious federal penalty.

Instructions d'installation professionnelle

1. Installation

Ce produit est destiné à un usage spécifique et doit être installé par un personnel qualifié maîtrisant les radiofréquences et les règles s'y rapportant. L'installation et les réglages ne doivent pas être modifiés par l'utilisateur final.

2. Emplacement d'installation

En usage normal, afin de respecter les exigences réglementaires concernant l'exposition aux radiofréquences, ce produit doit être installé de façon à respecter une distance de 26 cm entre l'antenne émettrice et les personnes.

3. Antenne externe.

Utiliser uniquement les antennes approuvées par le fabricant. L'utilisation d'autres antennes peut conduire à un niveau de rayonnement essentiel ou non essentiel dépassant les niveaux limites définis par FCC Part15C/E & Canada, ce qui est interdit.

4. Procédure d'installation

Consulter le manuel d'utilisation.

5. Avertissement

Choisir avec soin la position d'installation et s'assurer que la puissance de sortie ne dépasse pas les limites en vigueur. La violation de cette règle peut conduire à de sérieuses pénalités fédérales.